



Voyage culturel en Italie

du 12 au 18 mars 2018

Règlement du séjour

Ce présent règlement est à conserver par l'élève dans sa pochette ou son portefeuille qu'il amènera pendant le voyage et portera toujours sur lui au moment des déplacements.

En vous inscrivant à ce voyage, vous vous êtes engagés à suivre les mêmes règles qu'au collège et à respecter également les règles suivantes pour le **bien-être de tous et la qualité de notre vie en communauté** pendant ces 7 jours :

- **Dans les cars :**

Les élèves doivent respecter le matériel et la propreté du car (des sacs plastiques prévus à cet effet seront mis à disposition). Toute dégradation causée par l'élève sera prise en charge par les parents ou le tuteur.

Chaque élève occupera donc la même place pendant toute la durée du voyage de façon à pouvoir identifier une possible absence au moment des rassemblements, mais surtout d'éventuelles détériorations du matériel. Si le comportement d'un ou de plusieurs élèves gêne la qualité de vie collective dans le car, les accompagnateurs ou le chauffeur seront en droit de le(s) déplacer. De même les élèves qui ont le mal des transports doivent se signaler dès le départ de façon à ce qu'ils soient placés à l'avant du car.

Il est strictement interdit de manger dans le car.

Par mesure de sécurité, il est possible que les sacs à dos et objets encombrants soient mis dans les soutes et disponibles à chaque arrêt.

- **Dans les hôtels :**

Les élèves reçus à l'hôtel devront respecter les règles de politesse et de bonne tenue.

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des chambres.

Les sorties des chambres après 21h sont strictement interdites, à moins qu'un accompagnateur n'accompagne l'élève dont il aura la charge ;

L'utilisation des téléphones fixes des chambres est interdite et toute communication effectuée intentionnellement ou non devra être réglée personnellement par l'élève.

- **Dans les magasins :**

Si un élève est arrêté pour vol dans un magasin, il restera au poste de police jusqu'à ce que ses parents viennent le chercher.

- **Sur les sites :**

Les règles de politesse et de bonne tenue s'appliquent également sur les sites où les élèves devront rester groupés et ne pas s'éloigner du groupe sans autorisation d'un accompagnateur.

En cas de temps libre, aucun élève n'est autorisé à partir seul, il devra obligatoirement être accompagné d'un ou de plusieurs camarades et être muni du numéro de téléphone d'un ou de plusieurs accompagnateurs qu'il aura le droit d'utiliser en cas d'urgence uniquement.

Dans le cas où un élève se conduirait mal ou serait une charge pour les accompagnateurs, il sera rapatrié aux frais des parents.

Les armes blanches (type couteau suisse), tous les objets tranchants ainsi que les pointeurs lasers sont strictement interdits.

Ni le collège, ni l'organisme Voyages Triangle ne pourra être tenu pour responsable en cas d'oubli, de perte ou de vols d'objets personnels et d'argent de poche. C'est pourquoi nous vous conseillons de ne pas emporter d'objets de valeur (ordinateurs, jeux vidéos, téléphones portables ou appareils photos trop coûteux) ou des sommes d'argent trop importantes. **Tout élève est responsable de ses affaires et de son argent.**

Tout objet personnel oublié sur un site ou dans un hôtel ne pourra être recherché ni retourné, même s'il est identifiable. Vous devez donc veiller à ne pas les oublier.

Nous sommes sûrs que chacun mettra toute sa bonne volonté afin que ce séjour soit agréable et fructueux pour tous. Nous espérons ainsi que nous pourrions tous apprécier la bonne tenue et la bonne éducation des élèves.

Règlement approuvé par le chef d'établissement Mme PEPINSTER, les professeurs organisateurs et accompagnateurs,
Lu et accepté, à Créteil, le

Les responsables légaux	L'élève
NOMS :	Prénom et NOM :
	CLASSE :
Signatures :	Signature :